

## ERRATUM « LES BREVES » DE SAINT-VICTOR - JUILLET 2019

### PAGE 3 : LES TARIFS DES CONTROLES

Lors de la réunion, la SEMERAP a annoncé des tarifs HT que nous avons transformés en tarifs TTC sur le bulletin municipal. Nous avons annoncé des tarifs avec une TVA à 10 % or la TVA applicable est de 20 %.

Voici les tarifs à prendre en compte :

#### **Installation neuve :**

Contrôle de conception et de réalisation : 220 € HT soit 264 € TTC

Contre-visite en cas de non-conformité : 80 € HT soit 96 € TTC

#### **Installation existante :**

Visite de contrôle diagnostic : 80 € HT soit 96 € TTC

Refus de visite : 80 € HT soit 96 € TTC

#### **Contrôle dans le cadre d'une vente :**

Visite de contrôle : 100 € HT soit 120 € TTC